

APPEL À PROJETS

ANALYSE COMPARATIVE DES DOCUMENTS DE GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE EN SITUATION DE CRISE

DATE LIMITE : Mardi 10 octobre 2023 17 h

Montant disponible : 80 000 \$

Durée du financement : 12 mois

1. Contexte

La recherche opérée en temps de crise vise à résoudre des problématiques complexes par la production et/ou l'adaptation rapide de nouvelles connaissances spécifiques au contexte. Dans le domaine de la santé, ces recherches impliquent fréquemment des collaborations interinstitutionnelles et la mobilisation de multiples ressources, incluant la propriété intellectuelle, le partage de données et le prêt de matériel. Rappelons également que les principes de sécurité, d'imputabilité, d'éthique, d'équité et d'acceptabilité sociale de l'utilisation des données de recherches auxquels les chercheuses, chercheurs doivent adhérer, y sont tout autant mobilisés.

Les spécificités des contextes de recherche en temps de crise exigent de l'agilité et une attribution rapide et optimale des ressources. Or, la formalisation administrative et légale des arrangements institutionnels nécessaires à la mise en place des collaborations de recherche est coûteuse en temps et en consultation de toutes sortes, prolongeant parfois de plusieurs mois les opérations à pleine capacité des initiatives mises sur pied.

Idéalement, une gestion de crise efficace de la recherche en santé devrait inclure une préparation en amont des outils de gouvernance, de façon à les adapter rapidement au contexte spécifique des collaborations de recherche déployées en situation de crise.

2. Objectifs visés

Cet appel à projets vise à produire de nouvelles connaissances sur les outils de gouvernance les mieux adaptés à la recherche menée dans le secteur de la santé en période de crise. Pour se faire, les propositions soumises à ce concours devront répondre aux objectifs suivants :

Objectif 1 Répertorier les modèles et types de documents de gouvernance de la recherche déjà existants, couvrant l'ensemble des principes et obligations de la conduite responsable de la recherche;

Objectif 2 Comparer les modèles et types de documents de gouvernance en fonction d'une grille d'analyse couvrant les besoins et la réalité de la recherche en santé menée dans un contexte de crise;

Objectif 3 À la lumière de ces connaissances, produire des canevas des différents types de documents de gouvernance afin de constituer une boîte à outils pour la communauté de recherche.

Les propositions soumises devront décliner les méthodes de travail et les livrables pour les trois objectifs ainsi que le contenu prévu de la boîte à outils. Les équipes sont encouragées à élargir le spectre d'utilisation de ces connaissances et des outils de gouvernance à différents types de crises (ex. désastres) en non seulement celle liée à la pandémie de COVID-19.

3. Fonds disponibles

Le concours prévoit l'octroi d'une subvention de 80 000 \$, pour une durée de 12 mois.

4. Conditions

Les projets retenus pour évaluation devront répondre aux conditions suivantes :

- Ce concours est ouvert seulement aux membres régulières-chercheuses et aux membres réguliers-chercheurs du RQCP. Vous pouvez devenir membre gratuitement en tout temps : <https://rqcp.ca/devenez-membre/>;
- Cet appel à projets s'adresse aux chercheurs ou chercheuses universitaires (incluant les chercheurs d'établissement qui répondent aux conditions d'admissibilité du statut chercheur ou chercheuse universitaire), aux chercheurs universitaires cliniciens ou chercheuses universitaires cliniciennes et aux chercheurs ou chercheuses de collège qui peuvent agir à titre de chercheur principal ou chercheuse principale, de cochercheur ou cochercheuse sauf pour les personnes retraitées qui ne peuvent agir qu'à titre de cochercheur ou cochercheuse (statuts 1, 2 et 3 présentés dans la section Définitions — statuts et rôles des Règles générales commune des Fonds de recherche du Québec - [RGC](#)).
- L'intégration d'un partenariat avec des patientes, patients et/ou des citoyennes, citoyens dans toutes les phases de ce projet est exigée (statut 4 présenté dans la section Définitions — statuts et rôles des [RGC](#)).
- Une membre régulière-chercheuse, un membre régulier-chercheur du RQCP ne peut soumettre qu'une seule demande dans le cadre de ce concours, en tant que chercheuse principale, chercheur principal (ce qui inclut les cochercheuses principale, cochercheurs principaux).
- Le Comité de suivi constitué par le RQCP supervisera le déroulement du projet. Une rencontre de démarrage, une rencontre de suivi avant la production de la boîte à outils et une rencontre de suivi avant la rédaction du rapport final seront organisées.

5. Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées par un comité de pairs mis sur pied par la direction exécutive du RQCP.

L'évaluation des propositions tiendra compte des éléments suivants :

- Pertinence du projet en lien avec les objectifs de l'appel (20%)
 - Robustesse de la méthodologie et du plan de travail proposé (20%)
 - Qualité du plan de transfert des connaissances (boîte à outils) (30%)
 - Qualité et richesse de la composition de l'équipe de recherche, incluant des étudiants des cycles supérieurs, des patients, de citoyens partenaires (20%)
 - Qualité et réalisme du budget et de l'échéancier (10%)
-

6. Suivi

Les chercheuses, chercheurs qui seront financées, financés s'engagent à :

- Faire état de l'avancement du projet dans le cadre de trois rencontres de suivi avec le Comité de suivi, soit une rencontre de démarrage, une rencontre de suivi avant la production de la boîte à outils et une rencontre de suivi avant la rédaction du rapport scientifique.
 - Soumettre un rapport financier à la fin du projet pour démontrer l'utilisation des sommes allouées;
 - Soumettre un rapport scientifique à la fin du projet ainsi que les produits de la boîte à outils qui seront diffusés sur le site du RQCP;
 - Mentionner explicitement le soutien du RQCP (et à utiliser le logo du réseau si possible) pour toute activité découlant du projet financé, y compris les publications, annonces, communications;
 - Publier le titre et un résumé de leur recherche (en français et anglais) sur le site web du RQCP, dès l'annonce de leur sélection.
-

7. Dépôt des demandes

Les propositions, d'un maximum de 3 pages rédigées en français en Arial 10 simple interligne avec marge de 2 cm, doivent présenter les sections suivantes:

- Mise en contexte et pertinence du projet;
- Objectifs;

- Méthodes;
- Plan de transfert de connaissance (boîte à outils);
- Courte description des membres de l'équipe et répartition des tâches;
- Courte description d'un échéancier clair et réaliste, planifié sur la période de l'octroi.

Les propositions devront être accompagnées d'un budget sous la forme d'un tableau (maximum d'une page) et d'une description détaillée (maximum une page additionnelle).

Faire parvenir votre document par courrier électronique en mentionnant en objet : « Concours : RQCP – Gouvernance AUT2023 » **au plus tard le mardi 10 octobre 2023 à 17 h** à l'adresse suivante : info@rqcp.ca

8. Autres informations

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec :

Amélie Forget, directrice exécutive du RQCP : amelie.forget@rqcp.ca